



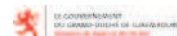
Si vous voulez en savoir plus, profiter d'un échange d'expériences ou participer à notre réseau, n'hésitez pas à nous contacter!

Centre de Formation Sociale
Jean-Baptiste Rock asbl
Campagne de sensibilisation 45+
137, Val Sainte Croix
L - 1371 Luxembourg

Coordinatrice du projet :
Carole Biver
Tél : +352 246.946-20
Email : cbiver @ jbrock.lu

Assistante de projet :
Éléonore Cattani
Tél : +352 246.946-23
Email : ecattani @ jbrock.lu

Chargée de Communication
Isabelle Piton
Tél : +352 246.946-22
Email : ipiton @ jbrock.lu



Le vieillissement de la population active en Europe est un fait inéluctable qui remettra la situation actuelle en cause sur bien des points. D'ici à 2030, la population active de l'Union européenne sera constituée de 280 millions de personnes contre plus de 300 millions aujourd'hui.

En parallèle, le problème du règlement de nos pensions comme celui des dépenses de santé va se poser de façon plus aiguë. Il faudra à la fois préserver des finances publiques saines et adapter le régime de santé et de retraite à cette population vieillissante.

Ensuite, l'augmentation du nombre des personnes de plus de 50 ans et le faible taux de fécondité placeront l'Europe face à une double problématique : une main d'œuvre à la fois vieillissante et en déclin.

Enfin, alors que les employeurs recrutent majoritairement des personnes "jeunes", les politiques actuelles militent pour un départ en retraite précoce afin d'ouvrir le marché du travail aux plus jeunes.

Les personnes de plus de 45 ans seront amenées à travailler plus longtemps dans les années notamment par un décalage de l'âge légal de départ en retraite. Nous allons entrer dans l'ère du "vieillessement actif". Le cycle "études, travail, pension" va devenir obsolète au profit d'un mélange de ces activités tout au long de la vie: les études vont se poursuivre durant les années de travail, le travail et la pension pourront se dérouler en parallèle,...

La discrimination que subissent les personnes de plus de 45 ans représente actuellement le plus grand frein à cette évolution des comportements. Pourtant, les plus de 45 ans ont beaucoup à apporter: expérience, compétences, flexibilité, échange de leurs savoirs,...

44% des entreprises luxembourgeoises connaissent l'existence des objectifs européens en terme de vieillissement actif et ont pris en compte l'enjeu du vieillissement de leur main d'œuvre dans leur politique.

Le Centre de Formation sociale Jean-Baptiste Rock, subventionné par le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Fonds Social Européen, met en place, cette année, une campagne de sensibilisation qui s'adressera à la fois aux salariés et aux entreprises. La campagne sera abordée sur un ton humoristique et quelque peu décalé afin d'éveiller l'intérêt et de ne pas dramatiser le thème.

Il s'agit d'une part d'informer les acteurs sur le sujet en lançant le processus de changement des perceptions de l'âge dans le monde du travail et d'autre part de mobiliser les acteurs autour du thème de l'âge de la main d'œuvre pour les amener à agir.

"Nous ne voulons pas de messages adaptés aux différents publics cibles mais bien plutôt un message standard pour tous": **luttons contre les préjugés !**

L'approche prend la forme d'une campagne de sensibilisation nationale, à grande visibilité, impliquant différents outils communicationnels et ayant pour but de toucher le plus grand nombre. La campagne est limitée sur une année. Elle se veut donc percutante. Un logo, garant de l'image de la campagne, a été mis en place.

- Taux d'emploi préconisé par le Conseil européen de Stockholm (2001): 50% pour les 55-64 ans en 2010
- Taux d'emploi pour les 55-64 ans au Luxembourg: 31% en 2004

- Age moyen de départ en retraite préconisé par le Conseil de Barcelone (2002): 65,4 ans en 2010.
- Age moyen de départ en retraite au Luxembourg: 60 ans (2004).



La campagne se compose des éléments suivants:

- un site internet **www.45plus.lu**, portail de la thématique du vieillissement et de l'emploi au Luxembourg. Ce site est un recueil d'informations, de textes législatifs, de documentations, de bonnes pratiques,... Tous les outils de la campagne y seront téléchargeables au fur et à mesure de leur sortie. Les employeurs y trouveront un espace dédié les informant des mesures et actions qu'ils pourraient mettre en œuvre au sein de leurs entreprises et les employés des conseils et astuces pour mieux gérer leur "seconde" carrière. Enfin, un forum invitera à partager les expériences, à donner son avis, à poser des questions, bref à devenir acteur actif du sujet.

- Action de rue qui sera relayée par des envois de mails.

- Publicité télé, cinéma et affichage

- Brochure reprenant les grandes problématiques du thème.

- Conférence de presse et articles

- Recueil de bonnes pratiques

- Conférence et rencontres avec les employeurs et les DRH.

